

Les Parlements au secondaire, un mode de fonctionnement du conseil d'élèves de plus en plus présent

La rentrée scolaire 2007-2008 marque le début de l'an 2 des Parlements au secondaire. De Val-d'Or à Sept-Îles en passant par Mont-Laurier, Joliette, Trois-Rivières, Québec et Saguenay, de Bonaventure à Gatineau en passant par Mont-Joli, Montmagny, Drummondville, Rigaud et Montréal, les Parlements au secondaire sont présents dans une quarantaine de commissions scolaires, soit dans plus de 120 écoles de toutes les régions du Québec. Même les Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec sont au rendez-vous de la démocratie au secondaire!

Tout en permettant aux jeunes de tous les niveaux de participer activement aux décisions qui touchent la vie de leur école, ce mode de fonctionnement du conseil d'élèves leur permet de faire l'acquisition de connaissances sur l'Assemblée nationale du Québec.

La Fondation appuie les écoles

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec invite les commissions scolaires à se joindre au projet en invitant toutes leurs écoles secondaires du Québec à participer à cette activité. En collaboration avec des partenaires prestigieux comme la compagnie Alcan, le Directeur général des élections du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Secrétariat à la jeunesse, la Fondation est fière d'appuyer les écoles dans l'implantation de leur parlement.

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation de parlements, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec offre gratuitement à chaque milieu scolaire qui participe :

- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire;
- une formation d'une durée de 75 minutes à l'école;
- une formation d'une journée à l'Hôtel du Parlement à Québec;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants;
- le matériel nécessaire pour la tenue du Parlement au secondaire (épinglettes, attestations, masse, drapeaux, etc.).

Nous invitons les commissions scolaires à faire la promotion de cette activité dans les écoles pour sensibiliser les jeunes à la démocratie et ainsi devenir à l'âge adulte des citoyens actifs et engagés dans leur milieu.

Pour plus d'information :
418-644-9354 ou 1-8666 DEPUTES,
parlementsausecondaire@assnat.qc.ca
Site Internet :
www.parlementsausecondaire.com

Stéphane Lévesque

Chargé du projet
Les Parlements au secondaire
à l'Assemblée nationale
parlementsausecondaire@
assnat.qc.ca

